



PROCES-VERBAL

COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT

Réunion du 11 février 2020

Présidence : GALLÉ Philippe.

Présents : BASTGEN Patrick, BONNET Philippe, BROUILLON Jérôme, BROSSARD Christophe, BUREAU Christian, CHASLE Pierre, CHEVALLIER Martine, CREPIN Roger, GABUT Thierry, MICHAU Gilles, TERCIER Pierre.

Assistent : COUTANT Nicolas (Coopté au CD - Président de la Commission J.T.)
DESRUTIN Alain (Président de la Commission des Arbitres),
DURAND Fabrice (Directeur Administratif),
GIUNTINI Guillaume (Conseiller Départemental Football Animation).

Excusés :

Membres : BRETON Nathalie, FREMONT Fabrice, MARTIN Prisca, ROMIEN Sophie.

Invités : TEIXEIRA Antonio (Président de la Ligue Centre-Val de Loire).

Début de la réunion : 19h00.

1 – ADOPTION PROCES VERBAUX DU COMITE DE DIRECTION ET DES BUREAUX

* Procès-verbal du Comité du 17 décembre 2019 : adopté.

2 - INTERVENTION ET COMMUNICATIONS DU PRESIDENT DU DISTRICT

Philippe GALLE

En préambule, le Président au nom du Comité adresse ses condoléances et assure de sa sympathie attristée à :

- la famille de Karim OTMANI, gendre de M. Bernard FREULON, membre de la Commission d'Appel disciplinaire et des Terrains du District.

- la famille de Prudence REYDY, dirigeante au club de l'A.S.P.O. TOURS de 1994 à 2008.

- la famille de Jean François FAIGNANT, Dirigeant et éducateur du club de l'A.G.C. CHOUZE.

Il souhaite également la bienvenue à Nicolas COUTANT qui a été coopté au précédent Comité Directeur comme nouveau Président de la Commission Jeunes et Techniques, et qui siègera dorénavant dans les Comités Directeurs du District jusqu'à la fin de la mandature, sans droit de vote.

2.1– Informations régionales

2.1.1- Social

- la Ligue Centre-Val de Loire a annoncé les départs de son Directeur et de son Directeur-Adjoint. Julien BLANCHARD reprend les fonctions liées à la gestion des compétitions sportives. Les deux postes devenus vacants font l'objet actuellement l'un de recrutement et l'autre d'appel à candidature.

2.1.2- Honorabilité des dirigeants

- les affaires médiatiques liées à la pédophilie sexuelle dans le milieu sportif ont engendré une série d'interviews du Président de la Ligue Centre-Val de Loire. La Ligue est un site pilote cette saison pour fournir les fichiers des dirigeants licenciés aux services de l'Etat. Le Président a également été interviewé sur ce sujet par la Nouvelle République. Un article devrait paraître prochainement.

2.1.3- Subventions FAFA

- le budget régional FAFA Terrains et équipements est épuisé. Les nouveaux dossiers doivent patienter la saison prochaine pour être éligibles aux subventions FAFA. Les dossiers FAFA Transports peuvent encore être déposés.

2.1.4- Lutte contre les incivilités

- le groupe de travail créé à la Ligue pour proposer des mesures liées à la lutte contre les incivilités s'est réuni pour établir les synthèses des pratiques mises en place dans les autres instances. La Ligue désire réagir face à l'augmentation des incivilités graves qui se sont produites ces derniers mois.

Il est notamment envisager d'adopter les mesures suivantes pour la Ligue et ses six districts :

- * adopter un barème disciplinaire régional de référence pour plusieurs types de fautes définies.
- * adopter une « licence à points », ne prenant en compte que les sanctions graves.

Le groupe de travail présentera neuf propositions de lutte contre les incivilités au prochain Comité de direction de la Ligue en vue d'une mise en place à compter du 1^{er} juillet 2020.

Le Ligue veut revaloriser l'image du football régional en protégeant les joueurs et les arbitres, en améliorant les ambiances sur les terrains.

Des commissions de lutte contre les incivilités seront créées la saison prochaine au sein de la Ligue et dans chaque district. Leur rôle sera de :

- * partager l'information réglementaire,
- * préparer les matchs à risques,
- * réagir après des incidents graves,
- * proposer des moyens de répression.

Christophe BROSSARD s'interroge sur les « petites » sanctions aujourd'hui sanctionnées par la « licence à points » départementale. Ces mêmes « petites » sanctions » polluent selon lui l'ambiance sur les terrains et dévalorisent tout autant l'attractivité pour la pratique du football. Il s'interroge sur la cible de telles futures mesures.

- en terme de prévention, il est proposé de rendre obligatoire la réunion d'information aux éducateurs chaque début de saison, pour chaque catégorie. L'objectif serait de sensibiliser les éducateurs au respect de l'arbitrage et aux valeurs d'éthique du football, à la gestion des parents et à la protection des officiels. Un protocole d'après-match pourrait être également mis en place.

Le Comité se dit favorable à une telle mesure. La famille des éducateurs doit être davantage responsabilisée par rapport à la lutte contre les incivilités.

2.1.5- Statistiques licences

- les statistiques licences Ligue affichent un recul de -3,06% (84.998 licenciés) vs n-1 au 10/02/2020. En ce qui concerne le District, le recul est de -2,43% (18.132 licenciés). Le recul sur la France est de 2,54% (2.100.546 licenciés).

2.2- Informations départementales

2.2.1- Planning des manifestations

Date	Horaire	Manifestation	Lieu	Représentants
18/02/2020	18h30	Tirage au sort Volkswagen	District	Comité
28/03/2020	09h00	Festival U13G et U13F	Chambray	P.BONNET P. GALLE Comité
01/04/2020	19h00	Comité de direction	District	Comité
09/04/2020	12h00	Journée Foot Emploi	Joué les Tours	M. CHEVALLIER P. GALLE
11/05/2020	14h00	Tournoi foot adapté	Joué les Tours	C.BROSSARD
15/05/2020	14h00	Tournoi foot adapté	Joué les Tours	C.BROSSARD
30/05/2020	09h00	Finales Challenges U11G et U11F	Joué les T.	P.BONNET P.GALLE Comité

06/06/2020	09h00	Journée du foot féminin	Ballan-Miré	N.BRETON P. GALLE Comité
13/06/2020	09h00	AG Ligue	Châteauroux	Délégués 37
13/06/2020	09h00	Journée Nationale des Débutants	Avoine	P.BONNET P.GALLE Comité
19/06/2020	19h00	Assemblée Générale	Parcay-Meslay	Comité
23/06/2020	10h00	Journée Olympisme	?	L. MAJCHRZAK

2.2.2– Elections

Le Comité adopte le calendrier de la campagne des élections au Comité de direction :

- lundi 30 mars 2020 : ouverture de la campagne électorale.
- mercredi 19 mai 2020 minuit : clôture du dépôt des candidatures.
- mardi 16 juin 2020 : fin de la campagne électorale.

En complément, le Comité souhaite faire un appel à candidatures pour recruter des bénévoles dans les deux commissions suivantes : Sportives et Discipline. Il sera fait appel également à candidature pour recruter des Représentants des clubs départementaux aux A.G. de Ligue.

3 –INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

Patrick BASTGEN

Le Secrétaire Général informe le Comité sur tous les points ci-dessous :

3.1- Vie des commissions

- il est proposé de nommer Pascal CHEMIELWKY comme délégué de la Ligue Centre Val de Loire.

Considérant l'avis favorable du Responsable des délégués,

Le Comité donne un avis favorable et transmet la proposition à la Ligue Centre-Val de Loire.

3.2- Vie des clubs

- le club de l'A.S. FONDETTES a adressé un courriel en date du 16 janvier concernant la décision du District d'inverser le match « aller » contre PERNAY U.S. en championnat D2 senior.

Le Comité propose au club d'établir un vœu de modification des RG de la Ligue-Centre Val de Loire.

- le club de l'A.C. AMBOISE a adressé un courrier daté du 08 janvier relatif à leur demande de partenariat pour les 100ans du club. Le Club va sortir un livre retraçant les 100 ans de la vie du club. La couverture finale fera apparaître les partenaires historiques du club dont le District. A cette fin, le District est sollicité pour transmettre son logo.

Le Comité donne son accord.

- le club de TOURS ARDENTE a invité le District à sa traditionnelle Galette des Rois le 11 janvier 2020.

Compte tenu de l'indisponibilité des élus à cette date, le District s'est excusé de son absence tout en le remerciant de l'invitation.

- le club de JOUE FCT a reçu le label « Sport et Handicap 37 » pour leur qualité d'accueil et de pédagogie auprès des pratiquants handicapés. La remise s'est déroulée le 27 janvier à la Maison de Sports de Touraine de Parcay-Meslay.

Le Comité félicite le club pour cette reconnaissance remarquable. Philippe GALLE a représenté le District à cette manifestation.

- le club de l'E.S. CHARGE a invité le District pour sa Journée Partenaires le 19 janvier.

Compte tenu de l'indisponibilité des élus à cette date, le District s'est excusé de son absence tout en le remerciant de l'invitation. Le Président s'est cependant déplacé à Chargé dimanche dernier 9 février lors du match D3 contre FC VERETZ-AZAZ- LARCAY.

- les clubs de Tours et le District ont été invités à un moment convivial organisé par la ville de Tours le 2 février. Le District a remercié la municipalité pour cette invitation et s'est excusé.

- le groupement A.F.BOURGUEILLOIS a informé le District du succès de l'opération Crowdfunding proposé par le CREDIT AGRICOLE T.P. pour financer le projet de leur équipe U13F de participer au Tournoi international de Guerlédan.

Le Comité félicite le groupement pour cette initiative. Un courrier de félicitations a été transmis au club.

- la municipalité de Montlouis sur Loire a invité le District à sa soirée dédiée aux sports le 7 février dernier. Le Comité remercie la municipalité pour cette invitation. Gilles MICHAU a représenté le District à cette manifestation.

3.3- Amendes

- le club de LANGEAIS-CINQ MARS a demandé dans son courriel du 20 décembre 2019 l'exonération des droits de confirmation de réserve attribuée en Commission d'Appel Général pour le match de D4 : LANGEAIS-CINQ MARS 3 - BREHEMONT.

Compte tenu des arguments justifiés présentés par le club de LANGEAIS-CINQ MARS,

Considérant que le club n'aurait pas porté réserve d'avant match si l'arbitre avait autorisé la modification de la FMI avant le coup d'envoi,

Le Comité donne son accord pour exonérer le club des droits de confirmation de réserve. Le montant de 35 € est porté au crédit du compte Footclubs.

- le club de PAYS DE RACAN 2 a adressé un courriel le 7 février pour réagir à une décision de la Commission Sportive du 29 janvier. Le club propose de modifier le montant de l'amende liée à l'inscription sur une feuille de match jeunes U13 ou U11. Le club estime que l'amende actuelle de 150 € est élevée pour les compétitions U11 ou U13.

Le Comité prend note des remarques du club,

Considérant que le club ne remet pas en cause l'inscription sur la feuille de match d'un dirigeant suspendu,

Le Comité donne un avis défavorable à cette demande d'exonération.

Néanmoins, le Comité, réceptif à l'argumentation sur le fond, prend note qu'il conviendra de modifier (éventuellement) les tarifs pour la saison prochaine concernant l'inscription des licenciés dirigeants suspendus sur une feuille de match.

3.4- Compétitions

- le club de l'A.C.BREHEMONT a adressé un courriel le 27 janvier pour féliciter l'arbitre officiel désigné par le District pour sa prestation lors du match qui l'opposait à ST GENOUPH.

Un mail de remerciements a été adressé au club.

3.5- Partenariat

- la nouvelle convention annuelle de partenariat Crédit Agricole – District est mise en place. Elle prévoit de récompenser les clubs labellisés, le fair-play, la Journée Nationale des débutants, la Journée Départementale du foot féminin et d'organiser la soirée traditionnelle des récompenses finales.

- le C.D.O.S. 37 lance l'opération « Trophées du Sport et du Volontariat ». L'objectif est de récompenser les acteurs du mouvement sportif. Deux catégories ont été retenues :

* Dirigeants, arbitres, éducateurs, bénévoles d'Indre-et-Loire sans critères d'âges.

Pour candidater, il sera nécessaire d'explicitier clairement et en détails l'investissement de la personne dans son rôle de dirigeant, d'arbitre, d'éducateur ou de bénévole et la raison qui motive le Comité ou le Club à le récompenser.

* Clubs et Comités Départementaux d'Indre-et-Loire.

L'action devra être présentée par le Club ou le Comité pour une action remarquable mise en place avec une thématique particulière (sport et femmes, sport et handicap, sport et santé, sport et éducation, sport et professionnalisation...).

4 –INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL

Thierry GABUT, Fabrice DURAND

4.1- Contrôle budgétaire

Thierry GABUT informe le Comité qu'une réunion de la Commission des Finances s'est déroulée en préambule de la réunion du Comité. Les prévisions sur les comptes du District au 30 juin prochain ont été étudiées. Un petit excédent pourrait être dégagé avec :

* les Produits exceptionnels constatés (remboursements de l'assurance et de l'A.G.I.C.C.)

- * le même niveau d'amendes sportives et disciplinaires que la saison dernière.
- * les charges maîtrisées sur les secteurs suivants : administratif, masse salariale et commissions.

Par contre, les subventions publiques et FFF tendent à la baisse.

4.2- Amendes

- il est proposé d'amender les clubs de l'A.S.CHARNIZAY-FLERE-ST FLOVIER et de TOURS NIMBA pour ne pas avoir réglé la provision des frais d'arbitrage pour 60 € en date du 31/01/2020. Des rejets bancaires ont été constatés.

Le Comité inflige une amende de 20 € sur le compte de chacun des clubs conformément aux tarifs 2019-2020.

4.3- Intendance

- il est projeté de changer le panneau logo du District sur la façade du siège du District coté avenue Jacques Duclos.

- il est envisagé de s'équiper d'une alarme dans les locaux du District.

- la fibre dégroupée dans l'avenue Camille Chautemps est désormais accessible. Le District **va** engager les démarches d'abonnement.

4.4- Subventions

- des réunions de la D.D.C.S. se déroulent actuellement dans le département pour présenter le dispositif du Fonds de Développement à la Vie Associative. L'appel à projet F.D.V.A. « fonctionnement – projet innovant » peut intéresser les clubs n'ayant qu'un salarié ETP maximum :

* le soutien au fonctionnement des petites associations. Les dossiers sont jugés sur le projet global de l'association. Il faut justifier à la fois de l'utilité sociale (animations et partenariats locaux) et de la vitalité de la vie associative au sein du club.

* le soutien aux projets dits innovants situés en ZRR exclusivement. Ce doit être un projet exemplaire qui se distingue des autres. Un projet lié à des compétitions n'est pas éligible.

Les appels à projet 2020 seront accessibles à partir du lundi 27 février sur le site www.associations37.org/agenda
La date de clôture de dépôt du dossier de subvention sur le « le compte Asso » est fixé au : **Dimanche 22 mars 2020 minuit.**

5- INTERVENTION DU DEPARTEMENT JEUNES ET TECHNIQUE

Philippe BONNET, Guillaume GIUNTINI.

5.1- Féminines

Guillaume GIUNTINI informe le Comité sur les points suivants :

5.1.1-Football d'animation

- un Plateau U6F-U9F se déroulera le 15 février à Pont-de-Ruan.

- le Plateau des Reines U6F-U9F est fixé au 4 avril 2020 au complexe du FIVE.

- la deuxième phase des plateaux U11F est programmée de mars à mai. Deux formes de pratiques seront mises en place : foot à 5 et foot à 8.

5.1.2-Préformation

- les rassemblements régionaux U13F et U15F sont programmés en février.

5.1.3-Compétitions

- la deuxième phase départementale D2F Seniors a débuté.

5.1.4-Labels

- toutes les remises Labels Ecole de football au féminin ont été effectuées.

5.2- Football d'animation

Guillaume GIUNTINI informe le Comité des constats faits par la Commission J.T. sur les tournois organisés par les clubs.

Il existe à ce jour beaucoup de tournois en football d'animation avec classements, matchs éliminatoires, finales, récompenses individuelles. Il en résulte un esprit de compétition non adapté aux catégories U7 et U9 notamment. Or, il est préconisé de :

- respecter dans les tournois, les mêmes temps de jeu que les plateaux habituels,

- respecter le principe de même récompense pour tous les joueurs,
- favoriser le même plaisir pour tous les enfants.

La Commission souhaite donner un avis sur les déclarations de tournois en football d'animation.

Le Comité donne son accord. Une organisation en interne devra être finalisée pour que les déclarations des tournois organisés dans les clubs soient transmises aux commissions concernées pour validation.

5.3- Préformation

Guillaume GIUNTINI informe le Comité sur les points suivants :

- Détection U13 : les centres de perfectionnement se sont terminés. Le troisième tour de détection voit l'entrée des joueurs évoluant en R1.
- Détection U14 : le troisième de tour de détection se déroulera le mercredi 12 février à La Croix en Touraine.

5.4- Formation cadres sportifs

Guillaume GIUNTINI informe le Comité sur les points suivants :

- le Module U9 se déroulera à Chanceaux prochainement avec 24 stagiaires inscrits. B.PERRAULT et E.CREPIN animeront le module.
- le Module U11 se déroulera sur les installations de TOURS ST SYMPHORIEN avec 24 stagiaires inscrits. A.CUVILLIER et D.COSTA animeront le module.

5.5- Football scolaire

Guillaume GIUNTINI informe le Comité sur les points suivants :

- il est projeté de créer une section Football au collège d'Esvres sur Indre. Une réunion est prévue le 20 février prochain.
- la section élite du Collège Corneille de Tours a été défaite en finale régionale UNSS contre un collège de Chartres le 5 février dernier à Tours.
- l'éducateur référent de la Section élite Pascal MEUNIER a été muté professionnellement dans un autre collège. Le cahier des charges de la section impose un éducateur titulaire du B.E.F. Plusieurs clubs pourraient être partenaires de cette section.

Philippe BONNET informe le Comité que l'A.G.I.C.C. (Association Gestion Internat Collège Corneille) a décidé de se dissoudre. Le solde des comptes financiers a été réparti vers les comités départementaux sportifs adhérents de l'association.

6 – TOUR DE TABLE

6.1- COMMISSION DES ARBITRES

Alain DESRUTIN, Président de la Commission, informe le Comité sur les points suivants :

- un stage de formation d'arbitres futsal se tiendra samedi prochain à Cinq Mars la Pile à l'occasion des finales futsal jeunes.
- six candidats arbitres ont réussi leur examen pour devenir arbitres stagiaires.
- la formation continue théorique des arbitres adultes de district a débuté avec une réunion décentralisée.

6.2- COMMISSION DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Gilles MICHAU, Vice-Président de la Commission, informe le Comité que des techniciens de l'arbitrage interviendront auprès de la section football du collège St Joseph de Chinon pour une initiation aux règles du jeu, ainsi que dans les clubs de l'E.S.LA VILLE AUX DAMES et l'A.S.MONTLOUIS.

6.3- COMMISSION DES NOUVELLES PRATIQUES

Christophe BROSSARD informe le Comité sur les points suivants du futsal :

6.3.1- Futsal

- les matchs de la Coupe d'Indre-et-Loire se déroulent actuellement.
- les finales des coupes départementales féminines jeunes se sont déroulées à Athée sur Cher. Le club d'accueil, F.C.VAL DE CHER est vivement remercié pour la qualité de son accueil.
- les finales des coupes futsal U13G, U15G et U18G se jouent samedi 15 février à Cinq Mars la Pile.

- les finales des coupes régionales jeunes féminines se jouent également samedi prochain à Athée sur Cher. Les clubs tourangeaux suivants sont qualifiés :

* U13F : F.C.OUEST TOURANGEAU

* U15F : F.C. OUEST TOURANGEAU

* U18F : RICHELAIS J.S.

6.3.2- Loisir

- les matchs de coupes se déroulent actuellement et vont se poursuivre avec les matchs en retard pendant les vacances d'hiver.

- le lieu des finales des coupes en juin prochain restent à déterminer à ce jour.

Christophe BROSSARD représentera la Ligue et le District le 5 mars prochain à une réunion de la Commission nationale Loisir.

6.3.3- Foot adapté

- les rencontres foot indoor et futsal entre centres handicapés se sont bien déroulés.

6.3.4- Foot en marchant

- le premier tournoi du département de « foot en marchant » s'est bien déroulé vendredi 31 janvier au complexe du FIVE. La soirée fut appréciée. Le Comité était bien représenté.

6.4- COMMISSION DES ACTIONS SOCIALES ET CITOYENNES

Martine CHEVALLIER, Présidente de la Commission, informe le Comité sur plusieurs points :

- la manifestation Foot Emploi est prévue le Jeudi 9 avril à Joué les Tours. Un appel à volontariat est lancé pour aider à la mise en place matérielle de la journée. Des ateliers football seront organisés en parallèle des rencontres entre les demandeurs d'emploi et les entreprises. L'objectif est d'accueillir cette année plus de entreprises.

- une rencontre est programmée prochainement avec la Maison de l'Environnement de Joué les Tours pour décliner des actions en terme de développement durable.

Christophe BROSSARD a participé dernièrement à la réunion de la Commission régionale des Nouvelles Pratiques. L'opération Puissance Foot (accompagnement et soutien scolaire dans les clubs) reste à planifier. Elle pourrait être proposée à des clubs intéressés par les propositions FFF « club, lieu de vie ».

6.5-COMMISSION SPORTIVE

Pierre CHASLE, membre de la Commission, rappelle aux membres du Comité que le tirage au sort des coupes départementales seniors se déroulera dans les locaux du partenaire Volkswagen mardi 18 février 2020.

6.6-COMMISSION DE DISCIPLNE

Roger CREPIN, membre de la Commission indique que la Commission a beaucoup de dossiers à étudier. De nombreuses auditions et instructions ont eu lieu à ce jour.

6.7-COMMISSION LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

Patrick BASTGEN, Président de la Commission propose au Comité des modifications au règlement de la licence à points pour application immédiate :

<i>Texte actuels</i>	<i>Textes modifiés</i>
<u>ARTICLE 3 :</u> LE PRINCIPE : 3.1 Un capital de 20 points sera attribué à chaque nouvelle licence éditée à compter du 1 ^{er} juillet de la saison en cours.	<u>ARTICLE 3 :</u> LE PRINCIPE : 3.1 Un capital de 20 points sera attribué à chaque nouvelle licence éditée à compter du 1 ^{er} juillet de la saison en cours. 3.1.1 Le capital point ne pourra jamais dépasser 20 points, même en cas de stage de récupération de points. 3.1.2 Le capital point ne pourra jamais être négatif (en dessous de zéro). Si un licencié a perdu plus de points que son capital de début (20 points), son capital sera mis à 0 points (zéro points).
<u>3.10 Modalités de récupération de points :</u> <u>Récupération de 1 à 8 points</u> : Le licencié a la possibilité de demander, par courrier, à comparaître devant la	<u>3.10 Modalités de récupération de points :</u> <u>Récupération de 1 à 8 points</u> : Le licencié a la possibilité de

commission « Lutte Contre l'Incivilité » afin de solliciter la récupération d'un ou plusieurs points. Cette démarche est personnelle et relève de sa propre initiative. Il devra pour cela avoir totalement purgé sa sanction et être licencié FFF à la date de la demande.

Le licencié ne peut effectuer que 1 stage maximum par saison pour récupérer des points.

Sur convocation de la commission Lutte Contre l'Incivilité, le licencié pourra récupérer des points suite à un questionnaire, sur 30 points et une épreuve sur le terrain (arbitrage de rencontre de jeunes sur 30 points. Stage de récupération de points : du 15 septembre et jusqu'à 15 jours avant le dernier match de la catégorie U15, hors vacances scolaire et hors trêve.

Barème sur 60 (questionnaire + arbitrage terrain) :

- 0 à 10 points = 1 point de plus sur la licence
- 11 à 20 = 2 points
- 21 à 30 = 3 points
- 31 à 40 = 4 points
- 41 à 45 = 5 points
- 46 à 50 = 6 points
- 51 à 55 = 7 points
- 56 à 60 = 8 points.

Ces 2 épreuves seront encadrées par un membre de la commission Lutte Contre l'Incivilité.

A l'issue des 2 épreuves (écrit et arbitrage) les points seront remis sur la licence le 1^{er} jour ouvrable qui suit la dernière épreuve.

Droit de comparution : Le licencié devra au préalable s'acquitter d'un droit de comparution, **joint obligatoirement** à la demande de stage de récupération de points, dont le montant sera fixé par le Comité de Direction du District d'Indre et Loire.

Ce droit restera à la charge du licencié et non à la charge du club (chèque personnel, mandat, espèces...), afin de le mettre personnellement devant ses responsabilités.

demander, par courrier, à comparaître devant la commission « Lutte Contre l'Incivilité » afin de solliciter la récupération d'un ou plusieurs points. Cette démarche est personnelle et relève de sa propre initiative. Il devra pour cela avoir totalement purgé sa sanction et être licencié FFF à la date de la demande.

Le licencié ne peut effectuer que 1 stage maximum par saison pour récupérer des points.

Sur convocation de la commission Lutte Contre l'Incivilité, le licencié pourra récupérer des points suite à un questionnaire, sur ~~30~~ **60** points, **ainsi qu'un AIG et une épreuve sur le terrain (arbitrage de rencontre de jeunes arbitre assistant sur 1 match dans son club), sur 30 points.**

Stage de récupération de points : du 15 septembre et jusqu'à 15 jours avant le dernier match de la catégorie U15, hors vacances scolaire et hors trêve.

Barème sur 60 (questionnaire + arbitrage terrain) :

- 0 à 10 points = 1 point de plus sur la licence
- 11 à 20 = 2 points
- 21 à 30 = 3 points
- 31 à 40 = 4 points
- 41 à 45 = 5 points
- 46 à 50 = 6 points
- 51 à 55 = 7 points
- 56 à 60 = 8 points.

Ces 2 épreuves seront encadrées par un membre de la commission Lutte Contre l'Incivilité.

A l'issue des 2 épreuves (écrit et arbitrage) les points seront remis sur la licence le 1^{er} jour ouvrable qui suit la dernière épreuve.

Droit de comparution : Le licencié devra au préalable s'acquitter d'un droit de comparution, **joint obligatoirement** à la demande de stage de récupération de points, dont le montant sera fixé par le Comité de Direction du District d'Indre et Loire.

Ce droit restera à la charge du licencié et non à la charge du club (chèque personnel, mandat, espèces...), afin de le mettre personnellement devant ses responsabilités.

Le Comité donne son accord.

6.8- DIVERS

Nicolas COUTANT remercie le Comité pour leur accueil et Philippe BONNET pour son aide à la prise de fonctions de Président de la Commission J.T.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 22h00.

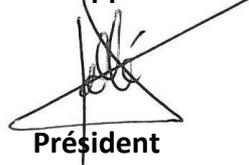
Prochaine réunion : mercredi 1er avril 2020.

Patrick BASTGEN



Secrétaire Général

Philippe GALLÉ



Président